

PV de l'AG de l'APHEVS le 27 octobre 2022

Un certain nombre de personnes étaient inscrites mais non présentes, certaines avec excuses.

1 Ouverture et adoption du PV

887 membres, même pas 10 % du total

916 Nombres total d'employé-es HES-SO Valais, 727 EPT (207 admin, 207 CI, et PER ?) 9500 FMEP

HEP environ 200

Tri présidence, répartition des tâches.

Le PV de l'AG 2021 est adopté à la majorité moins 2 abstentions

2 Rapport d'activité du comité

HES-SO Valais : commission de classification, adjoint scientifique et valorisation du PAT, 6 ans au maximum pour le salaire, 2 classes adjoint·e·s scientifiques (senior et junior). Valoriser certaines personnes du PAT, admin avec responsabilités. Dates pour la préparation à la retraite : 10 et 11 novembre : envisager sa retraite. Enquête de satisfaction du personnel : APHEVS peu connue, cela peut être dû à la jeunesse de l'association unique (3ans). 2 séances par année avec la direction : FDC : aller voir la ou le RI. Valorisation des parts d'expérience : par exemple l'apprentissage, ou les assistant·es (même classe de salaire, en raison de la fonction), parts d'expériences considérées au cas par cas pour les ME. Paternité et maternité : rien ne se passe tant que l'Etat ne fait rien. Proches aidants se réfèrent minimalement à la loi (la direction de la haute école peut donner un congé...)

Frap: Patrick Van Overbergh, présidence tournante tous les 3 mois (actuellement Nicolas Sordet), partenariat en 2021 avec SSP (notre référent Philippe Martin)

HEP: Assemblée d'école : 4 rencontres avec la direction illustrent la transition : processus de consultation sur les règlements (autonomie et accréditation depuis 2021), convention entre la FMEP et la direction de la HEP, dizaine de règlements qui sont analysés (heures de travail, déplacements, congés sabbatiques, etc.). Accréditation : les soucis sont portés communément par la direction et les employé·es, adaptation du budget aux besoins, et mandats de prestation, mise au concours de la direction (Mr. Marco). Travail sur école en santé : processus de retour aux corps constitués de la HEP (une ou deux situations interpellantes), monitoring de suivi est souhaité par l'assemblée. Infrastructures qui posent problème.

3 Rapports des comptes

Jean-Manuel Segura, vérifications Isabel Voirol-Rubido et Benoit Zuber

Comptes acceptés à l'unanimité moins 1 abstention

4 Dossiers en cours et priorités pour 22-23

HES-SO Valais

Règlement mobilité revient en séance DG le 27 novembre

Refonte du site web avec la FMEP, pour maximiser la qualité de l'information

Suppression de la chaîne de fonction : attente de la direction

Recrutement des membres du comité (surtout du PAT et CI), pour la séance des délégué-es de la FMEP au prorata du nombre de membres (environ 33 pour nous)

Les dossiers « congés maternité et paternité, celui des proches aidant-es, ne sont pas abandonnés mais laissés de côté pour concentrer les forces sur les éléments où l'association risque d'avoir prise. De même pour le renchérissement, pour lequel nous aurons une réponse en décembre.

HEP : mesures concrètes de la santé au travail, continuation des règlements RH, typologie des fonctions à discuter entre nous les membres, des avis divergents pour les fonctions ont émergé lors des discussions. Communication membres : amélioration du site internet à l'intérieur du site de l'apevs.

5 Elections présidences, vice-présidences et membres du comité

Explication de la tri-présidence, réélu par applaudissement

Présentation du comité : accepté par applaudissement

6 Remerciements et questions

Comment sont utilisés les fonds : paiements des salaires, aide en cas de difficultés ou par exemple quand la FMEP ne veut pas rentrer en considération (question : pourquoi ne pas prendre une protection juridique pour l'apevs ? on en a eu une et on a estimé que cela faisait doublon, mais si les cas augmentent, il sera temps d'y penser). En termes de communication être plus clair-e s'agissant du fonctionnement et des objectifs : détailler un peu plus les actions, travail de médiation en cas de conflits, étoffer les prestations qu'on pourrait proposer. Une autre proposition : redistribuer aux employé-es plutôt que de diminuer la contribution, beaucoup d'argent pour une association non lucrative, mettre ces questions à la prochaine AG. Définir pour quels cas faire des provisions avant de distribuer l'argent.

7 Clôture et dîner festif

Remerciements à Chester Civelli et Johann, pour le concert de l'apéro. Remerciements à Gabri pour l'animation de la soirée par *blind test*.

Et félicitations à la table gagnante !

Sierre, le 27 octobre 2022.

Clothilde Palazzo-Crettol